se-unsa.org

Monsieur le Directeur Académique
des Services de l'Education Nationale
des Pyrénées Atlantiques

objet :demande d'audience consacrée aux personnels AESH

Monsieur le Directeur Académique,

Le mercredi 20 novembre sera une journée de mobilisation nationale des AESH. Les organisations représentatives de ce département se sont jointes à cet appel et localement deux rassemblements sont organisés à Pau et à Bayonne.

Les circulaires n°2019-088 et 2019-090 du mois de juin 2019 ont considérablement modifié les modalités de gestion des personnels AESH avec la création des Services départementaux de l'Ecoles Inclusive et des Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés.

Malgré un dialogue favorable avec vos services et représentants de terrain, de multiples dysfonctionnements ont été relevés par nos collègues AESH depuis la rentrée et restent pour l'instant sans solution : absence de contrat, absence de rémunération, avance sur salaire indécente, mise en place d'emploi du temps difficile, non réponse des services, absence de revalorisation des salaires pour les collègues CDIsées depuis plus de 3 ans, inadéquation entre temps d'accompagnement notifié et quotité hebdomadaire de l'AESH, absence de protocole pour visualiser et/ou recevoir fiche de paie, absence de protocole pour gérer le remboursement des frais de déplacements entre deux établissements.

Afin d'obtenir des réponses concrètes sur l'ensemble de ces dysfonctionnements, les représentants SE UNSA 64 vous sollicite pour une audience.

Le SE UNSA s'est adressé au Ministre de l'Education Nationale en octobre pour lui demander de prendre ses responsabilités. Le préjudice financier et humain doit être reconnu, des explications doivent être données et des solutions trouvées. Pour ne pas revivre les situations intolérables de cette rentrée et transformer les intentions en actes pérennes, le SE UNSA a demandé à ce que les discussions sur la circulaire du 5 juin 2019 soient réouvertes.
C'est dans cette dynamique que nous ne doutons pas que vous serez en mesure de nous apporter des réponses concrètes sur les difficultés rencontrées dans notre département.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions, Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale des Pyrénées Atlantiques d'agréer nos respectueuses salutations.

A Pau, le 13 novembre 2019,

Franck Hialé,
secrétaire départemental du SE UNSA
06 89 34 86 83